

LES 10 CRITÈRES DE SÉLECTION



1 FABRICANT-PRODUCTEUR

Réaliser au minimum une étape de fabrication ou de transformation.

2 EXPERTISE

Un réel savoir-faire unique, une expertise métier « humaine-manuelle ».

3 PRODUIT

Le produit doit pouvoir être vendu en l'état au consommateur final. Cela doit être un produit fini et non pas une matière première.

4 TRAÇABILITÉ

Le producteur doit avoir une vision et une expertise sur la totalité de la chaîne de production, d'amont en aval, directement vers le consommateur final.

5 MARQUE

Une marque *premium*, référente dans son corps de métier ou vouée à le devenir.



AMBITIONS

6 Partage les ambitions de l'association et s'engage à contribuer à leur réalisation.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

7 En France avec une structure juridique et l'ensemble de la production (transformée) en France. Pas de sous-traitance.

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

8 Stratégie de distribution « omnicanaux » qui privilégie le réseau traditionnel.

TAILLE

9 Artisan, TPE ou PME, ne dépassant pas un certain seuil en termes de chiffre d'affaires ou d'effectif. Ces éléments seront appréciés par les membres fondateurs en fonction des métiers.

VALEURS

10 Partage et incarne les valeurs de l'association.